

Quel est aujourd'hui le niveau d'instruction de la population sénégalaise ?

Il n'y a pas d'études d'envergure sur le sujet. Une chose est sûre : le taux d'analphabètes en 2007 était de 58,2%, 47,9% pour les hommes et 67,1% pour les femmes.

Quel est le taux de scolarisation ?

Il a beaucoup évolué depuis 3 décennies. Plus récemment il est passé de 4% en 2008 à 11% en 2011 pour les enfants de 3 à 6 ans qui sont scolarisés dans des structures maternelles (pré scolaire, cases des tout-petits et classes préparatoires). Il est passé dans le même temps de 86% à 93,9 % pour les enfants de 6 à 12 ans scolarisés à l'école primaire. Ensuite c'est une chute vertigineuse avec un taux de scolarisation d'environ 35% au collège et 32% au lycée. Ce sont principalement les filles qui font les frais de cette chute.

Pour quelles raisons ?

Ce n'est pas lié aux résultats scolaires mais du fait de la pauvreté, des grossesses et mariages précoces. Les attentes en matière d'éducation sont moins fortes pour les filles tant d'un point de vue social que familial. Des organisations de la société civile à côté de l'Etat luttent de toutes leurs forces pour inverser cette tendance mais pour l'instant c'est un état de fait qui demeure même s'il évolue.

Comment est organisé le système éducatif sénégalais ?

L'Etat cherche à faire un copié collé du système français. Les personnels sont des fonctionnaires d'Etat et depuis la loi de décentralisation de 1996 les moyens matériels sont fournis par les collectivités. Les ressources de ces collectivités sont abondées grâce à des fonds de dotation que l'Etat verse aux structures en charge de l'éducation dans les territoires. Mais les moyens financiers ne sont pas à la hauteur des besoins exprimés par la base. Les disparités territoriales sont grandes. Le Sénégal est actuellement en pleine négociation avec le FMI, la Banque Mondiale et l'Union Européenne qui font partie de ses bailleurs de fonds en matière d'Education. L'objet de la négociation est le PAQET, entendez Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparenceⁱ. Les instances internationales monnaient dans le cadre d'un accord bilatéral un prêt d'aide au développement contre la présentation d'un projet admirable à mettre en œuvre d'ici 2025. Aux yeux de bon nombre d'enseignants, ce projet risque de s'apparenter à une montagne qui accouche d'une souris car nous savons que les ressources mobilisées au sommet ne parviendront pas dans les classes. Pour rappel le PDEF (Programme Décennal de l'Education et de la Formation) qui visait à améliorer l'accès à l'école, la qualité de l'enseignement et la gestion du système s'est soldé par des résultats mitigés même si le gouvernement clame haut et fort que sur le plan de l'accès les résultats sont plus que satisfaisants. Il ne faut pas oublier que dans le même temps les conditions de travail des enseignants se sont nettement dégradées tout comme la qualité de l'enseignement. Le projet futur est beau sur le papier, c'est tout. La concertation affichée s'apparente elle à une mascarade.

Quelle est la part du privé dans tout ça ?

Assez faible, aux alentours de 2%. Les subventions de l'Etat sont insignifiantes pour ne pas dire inexistantes. C'est souvent l'enseignement privé catholique qui tire son épingle du jeu au niveau du primaire, du moyen et du secondaireⁱⁱ. Au niveau du supérieur, l'offre est très diversifiée mais concentrée au niveau de Dakar. Son image qui était mauvaise dans le passé est en train d'évoluer. L'école privée se développe, elle devient progressivement une école pour les riches. Le public manque tellement de moyens que des écoles parallèles payantes se créent. Le risque à terme est de voir la sphère publique ne s'occuper que des plus pauvresⁱⁱⁱ.

Quelles sont les approches éducatives les plus utilisées ?

Nous n'avons pas actuellement de programmes officiels avec lesquels travailler au primaire. Les derniers datent de 1979 et sont encore basés sur une approche par contenus. Pour le CEB (Curriculum de l'Education de Base) qui est en phase de généralisation, il n'y a pas de manuels pour les enseignants et pas d'album de lecture pour les enfants. Dans les faits, les pratiques ont tout de même évolué : de l'approche par les contenus, en passant par une pédagogie par objectifs nous en sommes aujourd'hui à une approche par compétences. C'est le Canada qui, dans le cadre d'un partenariat éducatif, a accompagné au début l'Etat du Sénégal dans sa conversion à cette nouvelle approche de la pédagogie notamment en prenant en charge financièrement la formation des enseignants et l'édition des premiers manuels scolaires.

Quelles sont les caractéristiques du corps enseignant ?

La féminisation du personnel enseignant est en cours mais il reste une majorité d'hommes. Les personnels qui s'engagent aujourd'hui le font plus par nécessité que par vocation. La situation économique et sociale du Sénégal est difficile. Du coup notre statut, pourtant très insatisfaisant, attire aussi des personnels qui n'ont malheureusement pas le profil.

Quel est le paysage syndical ?

Il y a un peu moins de 100000 enseignants au total et plus de 60 syndicats. Beaucoup tentent de se revendiquer autonomes mais la réalité est tout autre. La plupart d'entre eux sont liés à des partis politiques. L'UDEN que je représente reste réellement enracinée dans l'autonomie et la revendication même si cette année elle a opté, pour des raisons d'efficacité de la lutte syndicale, pour une année sans grève. Réfléchir, construire, proposer pour mieux peser en temps et en heure. Nous avons le souci permanent de l'efficacité. C'est pour cela que nous avons gagné les dernières élections en 2003 et que nous sommes majoritaires dans les CAP (Commissions Administratives Paritaires). L'émiettement syndical vieux d'une dizaine d'années est l'œuvre en partie du pouvoir « socialiste ». Les grosses rivalités qui nous animent nous empêchent de négocier correctement. Cela fait par exemple 5 ans que nous sommes constamment en grève, mais toujours dispersés, sur des mots d'ordre divergents. Du coup cela est contre-productif. L'Etat tarde, dans le secteur de l'éducation à organiser des élections de représentativité syndicale qui permettraient sans aucun doute de clarifier l'espace syndical.

Quel est votre champ d'action ? Les dernières avancées ? Les prochains combats ?

En plus de la défense des intérêts matériels et moraux des enseignants, les plate formes revendicatives défendent également l'outil de travail c'est à dire l'école dans sa globalité comme l'amélioration des programmes ou les conditions matérielles. En ce qui concerne les dernières avancées, les luttes syndicales ont fait évoluer la durée du volontariat de 4 à 2 ans. Le volontariat c'est la période où les jeunes enseignants recrutés sur dossier à l'université ou au lycée travaillent bénévolement comme maître contre une bourse dérisoire avant de pouvoir accéder à la fonction publique ; cela pour permettre à bas coût d'augmenter l'accès à l'école sous la pression des bailleurs de fonds. Nous avons obtenu un plan de carrières pour ce que nous appelons les corps émergents. Le relèvement du niveau de recrutement au primaire est passé du BFEM^{iv} au BAC et se fait suite à un concours et non plus sur dossier. Nous avons obtenu également l'homogénéisation de notre corps, l'augmentation de notre indemnité de logement et une baisse de la fiscalité sur nos salaires. Tout cela dans un contexte défavorable. Actuellement, il y a un retard de paiement des salaires d'octobre à décembre pour les corps émergents. Certains syndicats sont en mouvement pour exiger que le gouvernement respecte ses engagements issus des accords signés en 2003, 2006, 2011 et 2012. Sont toujours réclamées la validation des années volontariat, de vacation et de contractualisation ainsi que

l'augmentation des indemnités de logement qui ne sont toujours pas satisfaisantes.

Que retiendrez-vous de votre séjour en France ?

Nous devons plus échanger. Les enseignants de Reillanne et de Tambacounda doivent être plus dynamiques pour proposer des échanges plus riches à nos élèves. C'est une chance énorme pour eux que de découvrir une autre culture, d'autres façons de vivre. Nous devons absolument poursuivre et développer notre partenariat et ce dans l'intérêt exclusif de nos enfants.

ⁱ http://www.globalpartnership.org/media/library/Country_Documents/Senegal/2013-02-Senegal-Education-Sector-Plan-2013-2015.pdf

ⁱⁱ L'enseignement moyen correspond à notre collège, le secondaire à notre lycée.

ⁱⁱⁱ

^{iv} Le Snuipp 04 a enquêté suite à cet entretien : au nom de l'équité, les bailleurs de fonds ne sont pas très regardants. Ils encouragent le financement de l'enseignement privé de la même façon que le service public. Aussi bien pour l'enseignement catholique que coranique.

^v

^{vi} Brevet de Fin d'Etudes Moyennes